

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 31/004/2008 – ÉFAI

12 août 2008

AU 222/08 Prisonnier d'opinion présumé / Craintes de torture ou de mauvais traitements

YÉMEN Mohamed al Saqaf (h), avocat et universitaire, 60 ans

---

Mohamed al Saqaf, avocat et professeur d'université, a été arrêté par les forces de sécurité le 11 août à l'aéroport de Sanaa, la capitale. Il est actuellement détenu par les forces de sécurité nationales à la prison du Service des enquêtes criminelles à Sanaa, où il risque d'être torturé ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements. Amnesty International le soupçonne d'être un prisonnier d'opinion détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression.

Parmi les charges retenues contre lui, Mohamed al Saqaf est accusé d'« *atteinte à l'unité nationale* », infraction définie en termes vagues qui fait référence au soutien qu'il a témoigné à des manifestants pacifiques dans le sud du Yémen et à ses critiques contre le gouvernement pour avoir réprimé ces manifestants et pour sa discrimination à l'égard de la population du sud du pays.

Mohamed al Saqaf est l'avocat de Hassan Baoom, arrêté après les manifestations qui se sont déroulées dans plusieurs villes du sud du Yémen (voir l'AU 198/07, MDE 31/009/2007, 3 août 2007, et suivantes). Elles ont été organisées par des soldats retraités du sud du pays, qui se plaignent de ne pas bénéficier du même traitement que les soldats retraités du nord du Yémen sur le plan de l'emploi, des salaires et des pensions.

Hassan Baoom est l'un des militants qui comparaît actuellement devant un tribunal de Sanaa pour « *atteinte à l'unité nationale* », entre autres charges.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Plusieurs personnes ayant été détenues par les forces de sécurité nationales, en particulier à la prison du Service des enquêtes criminelles, ont affirmé avoir été torturées ou soumises à d'autres formes de mauvais traitements.

Jusqu'en 1990, le Yémen était divisé entre la République populaire démocratique du Yémen (RPDY, Yémen du Sud) et la République arabe du Yémen (RAY, Yémen du Nord). Après la réunification du pays, les troupes des deux anciens États ont été rassemblées en une seule armée. Cependant, à la suite de la guerre civile de 1994, de nombreux soldats de l'ex-RPDY ont été renvoyés de l'armée. Ces anciens militaires, ainsi que ceux qui appartiennent encore à l'armée actuelle, affirment subir des discriminations par rapport aux soldats qui avaient fait partie de l'armée du nord. Des militants manifestent de plus en plus leur inquiétude face à cette discrimination et à l'absence de perspectives d'emploi pour les personnes issues de l'ancienne république.

## **ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :**

- exhortez les autorités yéménites à prendre les mesures nécessaires pour que Mohamed al Saqaf soit protégé contre toute forme de torture ou de mauvais traitements ;
- demandez aux autorités de remettre immédiatement cet homme en liberté ou de l'inculper d'une infraction dûment reconnue par la loi ;
- faites observer qu'Amnesty International le considèrerait comme un prisonnier d'opinion s'il était détenu uniquement pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression ;
- appelez les autorités à garantir que toute procédure engagée contre lui sera conforme aux normes internationales d'équité.

**APPELS À :**

Président de la République :

His Excellency General 'Ali 'Abdullah Saleh

President of the Republic of Yemen

Sana'a, République du Yémen

**Fax : + 967 127 4147**

**Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Président,**

Procureur général :

His Excellency 'Abdullah al-'Ulufi

Office of Attorney General

Sana'a, République du Yémen

**Fax : + 967 137 4412**

**Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Procureur général,**

Ministre de l'Intérieur :

His Excellency Dr Rashid Muhammad al-'Alimi

Ministry of Interior

Sana'a, République du Yémen

**Fax : + 967 133 2511**

**Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,**

Ministre des Droits humains :

Her Excellency Houda 'Ali 'Abdullatif al-Baan

Ministry for Human Rights

Sana'a, République du Yémen

**Fax : + 967 1 444 838**

**Formule d'appel : Your Excellency, / Madame la Ministre,**

Ministre de la Justice :

His Excellency Dr Ghazi Shaif Al-Aghbari

Ministry of Justice

Sana'a, République du Yémen

**Fax : + 967 1 222 015**

**Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,**

**COPIES** aux représentants diplomatiques du Yémen dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.** APRÈS LE 23 SEPTEMBRE 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.